

Journée « portes ouvertes » dans les mosquées : profitez-en pour poser les bonnes questions

écrit par Jean Lafontaine | 28 décembre 2015



La proposition du C.F.C.M. d'ouvrir les portes des lieux de culte musulmans les 9 et 10 janvier prochains pour expliquer l'islam est une initiative intéressante, pleine de promesses. Mais il faudra savoir utiliser intelligemment cette opportunité rare, si elle se confirme, et ne pas se contenter des sempiternelles incantations pour la tolérance et le vivre-ensemble dont nous abreuvons régulièrement les représentants de l'islam de France sans jamais nous parler de leurs textes sacrés et de ce qui y est écrit.

Il y a en effet quelques questions très simples à poser à chaque musulman sur sa compréhension de ses propres textes sacrés, comme par exemple :

- Mahomet a dit qu'il fallait tuer tout homme qui abandonne l'islam. Qu'en pensez-vous ? Tout musulman doit-il être libre d'apostasier pour changer de religion ou devenir athée ?
- Si l'islam est une religion d'amour et de paix, pourquoi

Mahomet a-t-il déclenché le jihad, guerre sainte contre tous les non-musulmans, et en particulier les juifs qu'il a chassés puis exterminés ? Pourquoi le Coran dit-il que les musulmans doivent combattre les non-musulmans jusqu'à ce que le monde soit à Allah seul ?

- Que pensez-vous de l'affirmation du Coran selon laquelle la communauté musulmane est la meilleure de toutes les communautés humaines, ce qui revient à affirmer sa supériorité sur toutes autres ?
- Condamnez-vous le principe même de la polygamie autorisée par le Coran ?
- Êtes-vous d'accord pour dire que les femmes sont absolument égales aux hommes en termes de dignité humaine et de liberté, et donc peuvent sans aucune contrainte se déplacer comme elles le souhaitent, travailler, participer à la vie publique, conduire un véhicule, etc., bref, choisir librement ce qu'elles veulent faire de leur vie, même si leur mari, leur père, leur frère,... ne sont pas d'accord avec leurs choix ?
- Le Coran donne au musulman le droit de battre sa(es) femmes s'il craint sa(leur) désobéissance : êtes-vous d'accord ?
- Une femme musulmane doit-elle avoir le droit de se marier avec qui elle veut, et notamment un non-musulman ?
- Êtes-vous d'accord pour dire que les relations sexuelles hors mariage ne doivent pas être punissables par la loi (indépendamment du fait que vous désapprouviez ou non moralement ce comportement) ?
- Êtes-vous d'accord pour dire que l'homosexualité ne doit pas être punissable par la loi (indépendamment du fait que vous désapprouviez ou non moralement ce comportement) ?
- Trouvez-vous normal que Mahomet ait eu à 53 ans des relations sexuelles avec une jeune fille de 9 ans (Aïcha) ? Qu'est-ce qui, à votre avis, justifiait une telle relation d'un homme relativement âgé avec une

petite fille ? Par ailleurs, Mahomet a eu jusqu'à 9 femmes en même temps. Considérez-vous que Mahomet soit un modèle de vertu pour les musulmans ?

- Êtes-vous d'accord pour dire qu'il est nécessaire de séparer le civil et le religieux, c'est-à-dire de respecter la laïcité française ?
- Reconnaissez-vous à la population française le droit d'honorer son histoire et ses racines chrétiennes, notamment par son calendrier ou certaines manifestations à caractère religieux ?
- Pouvez-vous citer les pays musulmans qui placent à égalité stricte de droit les musulmans et les non-musulmans ?
- Pourquoi les non-musulmans n'ont-ils pas le droit de boire de l'alcool dans les pays musulmans ? Que les musulmans n'en boivent pas, c'est une chose, mais pourquoi imposer cette règle aux non-musulmans ? Idem pour la consommation de porc.
- L'islam prétend traiter de la façon la plus douce les animaux lors de l'abattage. Aujourd'hui où l'étourdissement préalable est un moyen sûr de procéder, pourquoi le refuser puisqu'il est clairement un moyen de supprimer la souffrance de l'animal ?
- Êtes-vous d'accord que la liberté d'expression ne doit pas être contrainte spécifiquement pour un motif religieux, c'est-à-dire qu'elle doit simplement respecter le cadre général imposé à tous par la loi au regard de critères non-religieux ? Êtes-vous d'accord pour dire que le délit de blasphème ne doit pas exister au regard de la loi ?
- Mahomet a remis en vigueur la lapidation abandonnée par les juifs (et pratiquée aujourd'hui encore dans certains pays musulmans) : pensez-vous que c'était une bonne chose ?
- Que pensez-vous des châtiments corporels ? Êtes-vous d'accord pour dire qu'aucun acte ne peut justifier un châtiment corporel et la seule peine légale digne d'un

traitement humain est la privation de liberté ? Que pensez-vous de la position de l'université égyptienne d'Al-Azhar qui a refusé le principe même d'un moratoire sur ce sujet ? Les châtiments corporels doivent-ils être abolis en islam ?

- Pourquoi certains musulmans, hommes ou femmes, n'adoptent-ils pas le style vestimentaire habituellement en usage en France et portent dans la rue des djellabas qui n'appartiennent en aucune façon à la tradition française ? Pensez-vous que ce soit une bonne façon de montrer son attachement aux traditions de ce pays et de s'intégrer à la société française ?

On pourrait continuer, mais déjà avec cette liste, il y a de quoi faire. Toutefois l'expérience – plusieurs fois répétée dans diverses conférences récentes à Paris – montre que **vouloir poser trop de questions à la fois contribue à « noyer le poisson »** et est en réalité tout à fait inefficace car la confusion qui s'en suit permet en général d'éviter de répondre. **Il est donc recommandé de poser ces questions l'une après l'autre**, et de ne passer à la suivante qu'après avoir eu une réponse absolument claire et non ambiguë à la précédente.

Dans une discussion sur l'islam, **évitez l'à-peu-près** – sauf à passer pour islamophobe, ce qui n'est pas le propos, car la vraie réflexion critique porte sur la nature de l'islam en tant que doctrine religieuse, bien avant de savoir ce que les musulmans en font -. **Exigez de vos interlocuteurs qu'ils fournissent les références textuelles précises sur lesquelles ils s'appuient car sinon vous ne les ferez pas sortir du registre de l'incantation : c'est absolument essentiel !** Tout propos doit être justifié par le Coran, les hadiths (la Tradition, *Sunna*) ou la biographie de Mahomet (la *Sîra*), et bien peu sont les musulmans qui les connaissent en réalité (sauf l'État islamique...et ce n'est pas du tout une boutade), vous aurez rapidement l'occasion de le constater !

Toutes les affirmations ci-dessus sont rigoureusement

documentées par rapport à ces textes. Malheureusement, la mention des références sur chacun de ces points aurait rendu le texte assez difficile à lire sur le site. Néanmoins, ces références sont disponibles sur demande.

Dernier point : les défenseurs de la doctrine musulmane comme religion d'amour et de paix recourent **toujours aux quatre ou cinq mêmes arguments** pour défendre leur cause : de prochains articles feront le point sur chacun d'eux, si Allah me prête vie.

Courage et bonne chance !!